

II. JOURNAL DES SÇAVANS.

DU LUNDY 29. JANVIER M. D. C. LXXX.

VALERII MAXIMI EXEMPLORUM MEMORABILIUM libri novem. Interpretatione & notis illustravit Petrus Josephus Cantel à Soc. Jesu. Jussu Christianissimi Regis in Usum Ser. Delphini. in 4. A Paris chez la Veuve Thibouft, & Pierre Esclassan 1679.

VALERE MAXIME n'est pas proprement auteur de l'Ouvrage qui passe depuis si long-temps sous son nom. Il est certain que du temps de Tibere cet illustre Romain également considerable par la noblesse du sang Patrice dont il sortoit, par son sçavoir & par ses exploits militaires ramassa en plusieurs livres grand nombre d'exemples ou faits memorables tant des Grecs que des Romains : Mais comme il le fit d'une maniere fort étendue, cet ouvrage quoy que d'ailleurs écrit avec toute la beauté & toute la delicateffe de ce siecle-là, fût d'abord negligé, & il seroit entierement pery aussi bien que les histoires de Trogus & plusieurs Decades de Tite Live, si un certain Nepotien d'Affrique, & non pas un Lucius Paris comme l'a crû Vossius avec trop peu de fondement n'en avoit fait l'abregé qui nous reste sous le nom de son premier Auteur.

Comme cet Ecrivain n'avoit ni la qualité ni le genie de Valere Maxime & qu'il vivoit selon toutes les apparences trois cens ans ou environ apres luy, il n'a pas sceu conserver aux choses cet air de grandeur & de beauté avec lequel elles estoient écrites, & beaucoup moins en parler avec la delicateffe du Stile du siecle de Tibere, qui n'estoit pas assez éloigné de celui d'Auguste pour en estre fort different.

C'est ce qui a donné de l'occupation en divers temps à sept differens Auteurs, qui ont travaillé à purger, à éclaircir, ou à illustrer cet ouvrage. Le P. Cantel vient d'y mettre la dernière main, & d'ajouter à l'interpretation qu'il fait des lieux les plus difficiles, une Chronologie exacte marquée à la marge par l'année du Monde, des Olympiades, de Rome, & avant la naissance de J. C. & des notes fort singulieres; car outre qu'il y explique tout ce qui regarde la Geographie & l'Histoire des choses que raconte son Auteur, & qu'il n'y touche que legerement ce qui est ou connu de tout le monde ou fabuleux, comme l'histoire de la naissance de Romulus & de Remus, celle du Palladium de Troye à la ressemblance duquel Ulisse & Diomedé se laisserent si lourdement tromper, &c.

il traite au long tout ce qui appartient à la Religion, aux coutumes & aux guerres des Romains. Il raporte la cause, la suite & la fin de chaque guerre. Il marque le nombre des soldats & les noms des chefs qui ont donné batailles, leurs fautes & la suite de leurs Victoires, &c. Et afin que le Lecteur puisse estre mieux instruit de toutes choses, il raporte les divers sentimens des auteurs qui ont écrit sur ces matieres: ainsi il y a peu d'évenemens considerables dans l'histoire Grecque & Romaine sur lesquels on ne trouve dans ses Notes tout ce qu'on en a dit jusqu'icy.

Mais parce que cet Auteur parle d'une infinité de Citoiens Romains dont les noms sont tres souvent semblables & qu'il raporte beaucoup de choses de leur Magistrature & de la maniere qu'ils faisoient la guerre; le P. Cantel pour une plus grande commodité du Lecteur a ramassé en quatre dissertations qu'il a mises au commencement de ce livre, tout ce qui regarde ces matieres.

Dans la premiere qui est des noms Romains apres avoir montré que ces Peuples ne sont pas les premiers qui ont porté deux, trois, & quelquefois quatre noms, puis que les Sabins & ceux d'Albe en portoient plusieurs avant la fondation de Rome, il examine quelle difference il y avoit entre ces noms que les Romains distinguoient par ces termes de *praenomen*, *nomen*, *cognomen* & *agnomen*: & il remarque là dessus que comme le dernier ne se donnoit qu'à l'occasion de quelque événement, de quelque vice ou de quelque vertu, de quelque belle action &c. comme le *Torquatus* de Camille, le *Corvinus* de Messalla, le *Cunctator* de Marius &c. on n'imposoit le premier aux masles que le 9. jour apres la naissance, & le 8. jour aux filles, pour lesquelles on l'exprimoit ordinairement par les premieres lettres renversées de *Caia Lucia*, *Mucia* &c. *J. T. W.* &c.

La Genealogie des plus illustres Maisons de Rome avec les portraits que les anciens Auteurs Latins ont fait des grands hommes de l'Italie, & de la Grece, le temps des Consulats des premiers, leurs Victoires & leurs triomphes font ce qu'il y a de plus curieux dans la deuxieme dissertation.

La troisieme est des Magistrats & des Sacerdocs Romains; & la derniere contient au long tout ce qui regarde la milice Romaine, c'est à dire la maniere dont les Romains levoient & renvoient leurs soldats, de combien de sortes ils en avoient, comment ils rangoient leurs troupes quand il falloit combattre, de quelles armes ils se servoient, &c.



ANATOMIA ARTIFICIALE DELLOCCCHIO

Umano inventata nuovamente da Gio Battista Verle Veneziano, in 12. in Firenze, & se trouve à Paris chez Jean de la Caille 1679.

L'Adresse que le Sieur Verle s'est acquise à travailler au Tour, luy ayant fait naistre la pensée de construire toutes les parties du corps humain dans leur proportion naturelle, & avec toute la symetrie que la nature y observe, afin que les curieux & les Dames mêmes puissent voir sans horreur & en tout temps la description de toutes ces parties, il a commencé par la construction de l'œil, dans lequel on trouve en le démontant, jusques aux Tuniques les plus impalpables comme il appelle la Vitree. On jugera de la délicatesse où peut aller ce travail par deux autres ouvrages surprenans qu'il a faits au Tour. Ce sont deux Vases, dont l'un haut d'un Palme & demy avoit esté tiré d'un morceau d'yvoire qui pesoit quatre livres, & l'autre de 13. pouces de hauteur & d'environ quatre pouces & demy dans sa plus grande largeur avoit esté fait d'une piece d'yvoire pesant environ 25. livres : Cependant le premier de ces Vases en sortant de ses mains s'est trouvé ne peser qu'une demy once, & l'autre deux onces & trois dragmes du poids de Florence ; aussi étoient ils si deliez & si transparens qu'on pouvoit aisément lire à travers.

HISTOIRE DE LA VILLE ET DE L'ETAT DE

Geneve depuis les premiers siecles de la Fondation de la Ville jusqu'à present, tirée fidelement des MSS. par Jac. Spon Doct. Med. aggregé au College de Lyon, in 12. A Lyon & se trouve à Paris chez Jean Guignard 1680.

LA grande ancienneté de Geneve que quelques-uns font aller jusqu'à vingt huit siecles, & les diverses Incendies qui ont plusieurs fois reduit en cendres cette Ville connue d'abord sous le nom de *Geneva* ou *Gebenna* comme on a commencé de la nommer dès le temps de Charlemagne font qu'il est tout à fait difficile d'en déterminer le commencement soit pour son établissement, soit pour la maniere dont elle a esté d'abord gouvernée dans le Paganisme, ou pour les choses remarquables qui s'y sont passées. Une des plus considerables est sans doute la donation qu'un Seigneur Romain nommé Lucius Julius Brocchus fit aux Bourgeois de Geneve du Lac Lemane comme il est porté par une belle & rare inscription.

On ne connoist gueres mieux l'establissement de l'Eglise dans Geneve ; mais tous les bons Chrétiens se souviennent avec douleur

que ceux de Berne font les premiers qui l'ont détruite en y faisant glisser la Religion Protestante par le Ministère de l'Impie Farel & du trop hardy Froment son disciple.

Cet Auteur décrit au long ce renversement aussi bien que les broüilleries qui partagerent souvent cette Ville entre les partis des Ducs de Savoye, des Evêques de Geneve, & de ceux qui ne voulant point de Maistre n'aspiroient qu'après le gouvernement populaire. C'est d'une de ces factions qu'il croit qu'est véritablement venu le mot de *Huguenots* : car les Republicains de Geneve ayant accepté la bourgeoisie de Fribourg, ceux du parti du Duc de Savoye les appellerent par derision *Eignots* c'est à dire comme le porte ce mot Allemand allié par serment : & ainsi de ce nom qui ne distingua d'abord les partys que pour un differend Politique, il pretend que dans la suite se forma celuy de *Huguenots* qui distingua en matiere de Religion ceux qui quittoient la veritable pour embrasser la Protestante.

Des affaires Politiques il passe quelquefois aux choses naturelles, quand il y en a qui valent la peine d'estre remarquées : ainsi il parle de ce qui arriva à Geneve le 16. Septembre 1600, où depuis le matin jusqu'à onze heures avant midy, apres plusieurs grands Tonnerres le Rhone fit en trois ou quatre reprises une espece de flux & reflux, c'est à dire qu'il s'arresta autant de fois sans couler, ses eaux remontans dans le Lac & laissant son lit à sec en des lieux où auparavant il y avoit plus de cinq pieds d'eau : & rendant raison de cette merveille de la nature il dit qu'il y a grande apparence qu'elle arriva par une espece de tremblement ou souslevement de terre, par lequel le terrain estant élevé trois ou quatre fois par l'agitation des vapeurs souterraines sous l'endroit d'où le Rhone sort du Lac, empêcha ce fleuve de couler : apres quoy le même Terrain se rabbaissant par sa propre pesanteur l'eau reprenoit sa course ordinaire.

Il confirme son sentiment par un accident encore plus étrange & sans doute inouï, qui arriva l'an 1584. à une demy lieüe de la Ville d'Aigle au Canton de Berne : car apres de grands Tremblemens de terre de dix ou douze minutes qui redoublerent trois jours de suite, on vit un matin entre neuf & dix heures, s'élaner d'un entre-deux de Rocher, une prodigieuse quantité de terre poussée par les exhalaisons renfermées, qui tomba comme une ravine d'eau, & combla presque en un instant les Vallons & la Campagne voisine. Un hameau en fut d'abord abîmé à une maison près, & la terre s'augmentant à mesure qu'elle rouloit de même qu'un peloton de neige, ensevelit dans un Village au dessous du hameau 69.

maisons, 106. granges pleines de denrée, 100. personnes & quantité de bestail. Cette pluye de terre qui estoit accompagnée d'une gresle de pierres & d'une nuée mêlée d'estincelles & de fumée qui répandoit par tout l'odeur du souffre, occupa environ une lieuë d'étenduë & la largeur de douze arpens: & le tremblement fut au reste si violent que près du Village de Moteru le Lac s'avança plus de vingt pas au delà de son liët ordinaire; & à Ville-neuve à la teste du Lac des tonneaux pleins de vin se trouverent dressés sur leurs fonds.

*CLARISSIMO AC DOCTISSIMO VIRO ABBATI
Galloys Ægidius Lacarry Soc. Jesu dissertatio de anno 1. & ultimo
Regni Hugonis Capeti qui tertiam familiam Regum Francia ducit
atque de anno mortis Regis Roberti ejus Filii.*

Tous les Historiens tombent d'accord qu'après la mort du Roy Loüis V. Hugues surnommé Capet fut élu son Successeur l'an 987. par les Estats du Royaume assemblez à Noyon: mais ils ne conviennent pas tous de même touchant l'année de sa mort. Il y a deux opinions principales là dessus, les autres n'estant pas assez bien établies pour s'y arrester. La premiere qui est de Sigebert & de Nangius, met la mort du Roy Hugues l'an 996. & l'autre l'an 997. Les PP. Petau & Labbe suivent celle cy. Le P. Lacarry se declare pour la premiere dans cette dissertation, & l'appuye sur tout de deux preuves extremement fortes, l'une tirée d'Aimoin & l'autre d'une Charte autentique de la Dedicace de l'Eglise de Saint Anian d'Orleans rapportée par du Chesne: Et par le témoignage d'Eudes Moine de S. Maur des Fossez & de Mrs. de Sainte Marthe, il détermine le jour de son decez au 24. Octobre.

Pour l'année de la mort du Roy Robert, il porte des preuves si formelles tirées de plusieurs Chartes authentiques & d'un grand nombre de Chroniques qui la marquent l'an 1031. qu'il y a de quoy s'étonner que quelques historiens l'ayent mise l'an 1030. les autres l'an 1032. & quelques autres comme le Cardinal Baronius & le P. Petau l'an 1033.

*NOUVELLE INVENTION D'UN NIVEAU A LUNETTE
qui porte sa preuve avec soy, & que l'on verifie & rectifie d'un seul endroit, par Mr Huguens de l'Academie R. des sciences.*

LA principale partie de cet instrument est une Lunette d'approche, A B, d'un ou de deux pieds ou d'avantage, selon qu'on veut qu'elle fasse plus d'effet. Elle est de deux ou de quatre verres convexes, à la maniere ordinaire & assez connuë, les deux faisant

voir les objets renversez , & les quatre les remettant droits. Son tuyau est de leton ou autre metal de forme cylindrique , & passe dans une virole C , qui l'enferme par le milieu , où elle est soudée.

Cette virole a deux branches plates pareilles D & E , l'une en haut & l'autre en bas , chacune d'environ le quart de la longueur de la Lunette ; de sorte que le tout fait une maniere de croix. Au bout de ces branches sont attachez des filets doubles , passez dans de petits anneaux , & puis ferrez entre des pinces. L'une des dents de ces pinces est attachée au bout de sa branche fixement & l'autre l'est de maniere qu'elle se puisse ouvrir. Par l'un de ces anneaux on suspend la croix au crochet F , & par en bas on attache à l'autre anneau suivant ce qui sera dit , un poids qui égale environ la pesanteur de la croix , & qui est enfermé dans la Boëte G , dont il ne sort que son crochet. Ce qui reste d'espace dans cette Boëte est rempli de quelque huile comme de Noix ou de Lin , ou autre qui ne se fige point , par où les balancemens du poids & de la Lunette s'arrestent promptement. Au dedans de la Lunette il y a un fil de soye tendu horizontalement au foier du verre objectif , soit qu'il y ait un ou trois oculaires. Ce fil se peut hausser & baisser par le moyen d'une vis , que l'on tourne à travers le trou H , percé dans le tuyau de la Lunette. La maniere d'ajuster ce fil sera expliquée cy apres. I est une virole fort legere , ne pesant que $\frac{1}{80}$ ou $\frac{1}{100}$ de la croix , qui s'arreste à tel endroit du tuyau de la Lunette que l'on veut , & outre celle-cy , si la croix n'est pas bien pres en equilibre , l'on met quelqu'autre virole en dedans de la Lunette , d'un poids suffisant pour faire cet equilibre , c'est à dire que le tuyau de la Lunette soit parallele à l'horizon , en quoy pourtant il n'est pas requis une fort grande justesse. Une croix de bois platte sert à suspendre la machine , ayant pour cela en haut le crochet F , & à l'un de ses bras la fourchette K , qui empeche le trop de mouvement lateral de la Lunette , ne luy laissant qu'une demy ligne de jeu. La Boëte qui contient le plomb & l'huile , tient à la mesme croix , estant enfermée par les costez & par le fonds. Et pour couvrir le niveau contre le vent , l'on applique contre la croix platte de bois , une croix creuse L , qu'on y attache avec deux ou 3. crochets , de sorte que le tout fait alors une Boëte entiere.

Pour ajuster ou rectifier ce niveau , on le suspend par l'une des deux branches , sans y attacher le plomb par en bas , & l'on vise à quelque object éloigné , remarquant l'endroit où donne le fil horizontal , que l'on voit distinctement aussi-bien que l'objet. Puis on ajoute le plomb , l'accrochant dans l'anneau d'en bas ; & si alors le fil horizontal répond à la mesme marque de l'objet , l'on est assure

que le centre de gravité de la croix est précisément dans la ligne droite qui joint les deux points de suspension ; sçavoir où les deux filets sont attachez aux branches, qui est la premiere preparation necessaire. Mais si cela ne se trouve point on en vient à bout facilement par le moyen de la virole I , en observant que si la Lunette baisse lorsque le poids est attaché , il faut avancer la virole vers le verre objectif , & la retirer au contraire si la Lunette hausse apres avoir attaché le poids.

L'ayant ainsi reduite à viser au même point sans plomb & avec le plomb , on la retourne sans dessus dessous , la suspendant par la branche qui estoit en bas , & attachant le plomb par l'autre , parce qu'il fait arrester plus viste le mouvement , & que d'ailleurs cela est avantageux pour ce qui reste à faire.

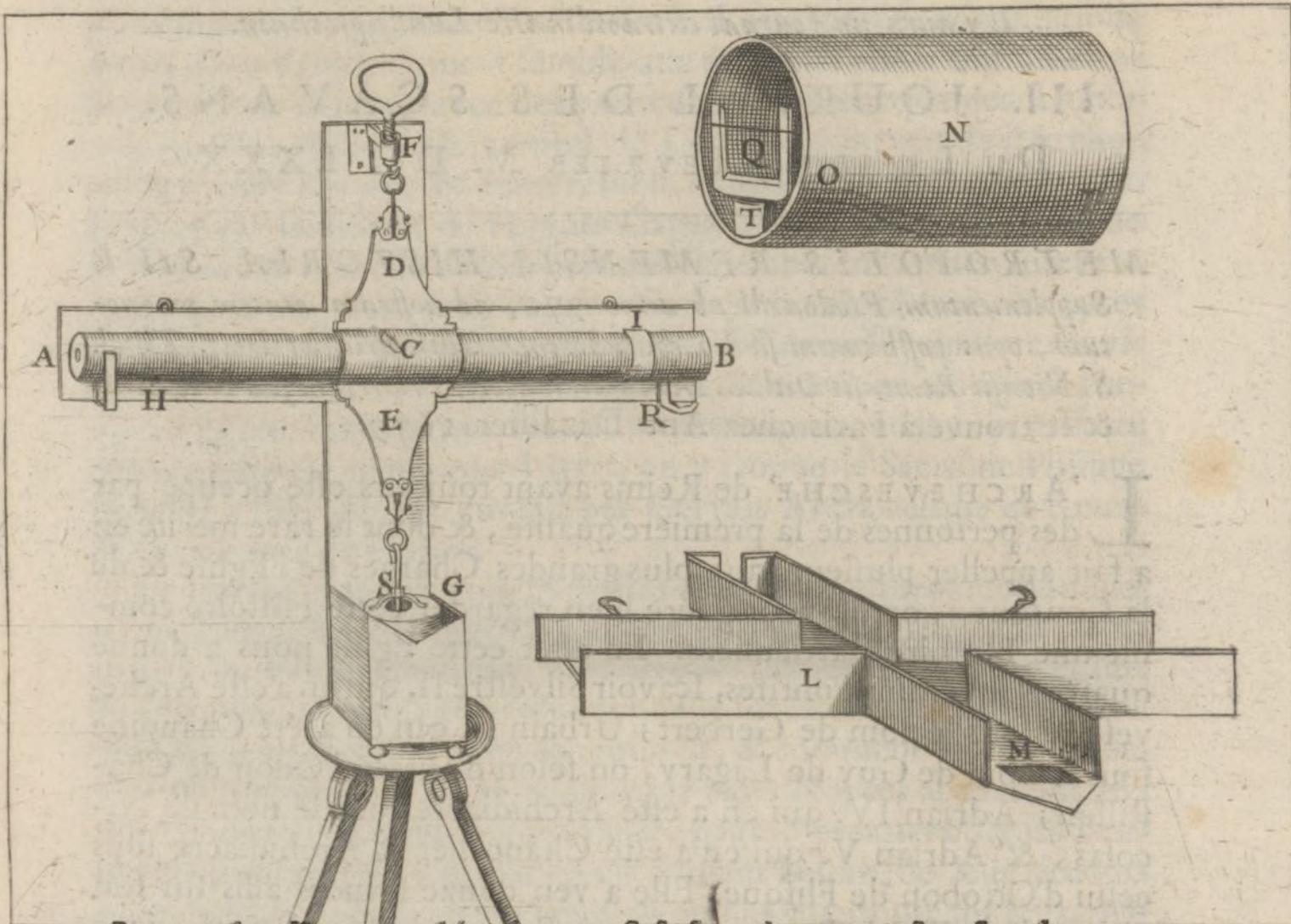
Que si alors le fil , qui est dans la Lunette donne au mesme point de l'objet que devant , l'on est assure que ce point est précisément dans le Plan horizontal du centre du tuyau de la Lunette , comme l'on verra par la demonstration. Mais si le fil ne vise pas au mesme point , on l'y reduira en le haussant ou baissant par le moyen de la vis qui est pour cela , en observant de le hausser s'il hausse , & de le baisser s'il baisse , & en renversant la Lunette à chaque correction.

Après cela l'Instrument sera parfaitement rectifié ; sans qu'il importe (ce qui est fort considerable) que le verre objectif ny les oculaires soient bien centrez , ny rangez exactement en ligne droite : & l'on s'en servira ensuite avec seureté , pourvû qu'il n'y arrive point de changement , car le fil horizontal marquera par tout où l'on vifera l'endroit de l'objet qui est dans le Plan horizontal du centre de la Lunette. Mais quand il y seroit arrivé quelque changement , on peut le sçavoir à chaque observation que l'on fait , en vifant premierement avec le plomb attaché , puis sans le plomb , & puis en renversant la Lunette. Et c'est en quoi consiste le principal avantage que ce Niveau a par dessus les autres , parce qu'il empesche qu'on ne puisse estre trompé en s'en servant.

Le pied pour supporter la machine est une placque ronde de fer ou de leton , un peu concave , à laquelle sont attachez , en charniere , trois bastons d'environ trois pieds & demy. La Boëte posant sur cette placque en trois points se peut tourner du costé que l'on veut , & la concavité spherique donne moyen de la dresser avec facilité jusqu'à ce que le plomb ait son mouvement libre dans sa Boëte , ce que l'on voit à travers l'ouverture M , faite au couvercle de bois. La pesanteur de ce plomb sert à tenir la Boëte ferme sur le pied. Mais on peut aisément l'assurer encore davantage , si l'on veut , en faisant un trou au milieu de la placque creuse.

Au

Au lieu d'enfermer dans la Boete G tout le poids, on peut y en mettre un tiers ou un quart seulement, & attacher le reste à la mesme queuë de fer, mais hors de la Boete. L'on observera alors premierement avec le seul poids leger, qui pend dans la Boete : puis avec l'autre ajoûté par dessus, & en ajustant le fil horizontal, on les y-laissera tous deux. Par ce moyen les balancemens de la Lunette s'arresteront promptement à toutes les observations qu'on fait pour la rectification ; au lieu que n'attachant point de poids du tout dans quelques-unes, ce mouvement cesse plus difficilement.



Le crochet F, auquel le niveau est suspendu, peut estre simplement attaché à la croix plate de bois ; mais icy il est representé attaché à une virole qui se hausse & baisse par le moyen d'une vis qui tient à l'anneau par lequel on porte la machine. L'avantage qui se trouve en cela est qu'en la transportant, on peut relacher les filets de la croix, en la faisant descendre jusque sur la fourchette K & sur le petit bras courbé R, & cela sans ouvrir l'estuy de bois.

Pour empescher que l'huile de la Boete G ne puisse répandre lors qu'on porte le niveau en Voyage, l'on peut boucher le trou de cette Boete par le poids mesme qu'elle enferme. On fera pour cela

1680.

C

que ce poids soit bien plat par dessus, & on l'attirera contre le couvercle de la Boete par le moyen d'une virole à escrouë S.

Le tuyau N represente en grand celuy qui au dedans de la Lunette porte le fil horizontal. Il contient un ressort OP, qui est attaché à la fourchette Q, à laquelle le fil de foye tient avec de la cire. Ce ressort tire la fourchette contre le morceau de leton T, dans lequel entre la vis qui répond au trou H de la Lunette. Par lequel trou on peut aussi tourner un peu le tuyau N pour faire que le fil devienne exactement horizontal, dont on juge en regardant par la Lunette.

Il y aura un Journal extraordinaire Lundy prochain.

III. JOURNAL DES SÇAVANS.

DU LUNDY 5. FEVRIER M. DC. LXXX.

METROPOLIS REMENSIS HISTORIA, SIVE Supplementum Frodoardi ab anno 970. ad nostram atatem productum, opus posthumum studio & labore D. Guil. Marlot Doct. Theol. S. Nicasii Remensis Ord. S. Benedicti majoris Prioris, in fol. A Reims, & se trouve à Paris chez Ant. Dezallier 1679.

L'ARCHEVESCHE de Reims ayant toujours esté occupé par des personnes de la premiere qualité, & dont le rare merite en a fait appeller plusieurs aux plus grandes Charges de l'Eglise & de la Couronne, on ne peut guere bien regarder cette Histoire comme une Histoire particuliere. En effet cette Eglise nous a donné quatre Souverains Pontifes, sçavoir Silvestre II. qui en a esté Archevesque sous le nom de Gerbert; Urbain II. qui en a été Chanoine sous le nom de Guy de Lagary, ou selon d'autres d'Odon de Chastillon; Adrian IV. qui en a esté Archidiacre sous le nom de Nicolas, & Adrian V. qui en a esté Chancelier & Archidiacre sous celui d'Ottobon de Flisque. Elle a veu douze Princes assis sur son Siege, deux Fils de France & quatre Princes du sang Royal: onze de ses Prelats ornez de la Pourpre, cinq Chanceliers de France, six Legats à Latere, plusieurs employez en diverses Ambassades, quelques autres au ministere de l'État: quinze de ses Chanoines élevez au Cardinalat, & plus de trente Esleus à divers Eveschez.

Tout cela peut faire aisément connoître qu'il estoit difficile que cet Auteur ne se vit contraint plus d'une fois de mesler dans son ouvrage plusieurs Points de l'Histoire Ecclesiastique & Seculiere sur tout en ce qui regarde la France. Il l'a fait dans ce Second Volume de la maniere qu'il l'avoit pratiqué dès l'année 1666 dans le pre-